

Image not found or type unknown



## separation et surendettement

Par **natie59200**, le **21/01/2013** à **17:23**

bonjour je me suis séparer depuis mai 2012 et a ce moment mon ex compagnon et moi avons un dossier de surendettement en suspens pendant 2 ans. a partir de février notre dossier doit être réétudier mais comme nous sommes séparer on m a conseiller de refaire un dossier de surendettement de mon coté. Je ne sais pas comment faire car nous avons 4 crédits sur ce dossier et apparemment mon fils m as dit que mon ex avait refais un dossier avec seulement 2 crédits ! a t il le droit de faire cela et de me laisser les 2 autres crédits ?